

Pièces à fournir par le demandeur

Aide à la production de films « Innovation/recherche et nouvelles écritures »

- Un dossier artistique comprenant :
 - La présentation de la structure, société ou association, présentant le projet et détentrice des droits,
 - Un curriculum vitæ de l'auteur et/ou du réalisateur,
 - Toutes autres pièces jugées utiles par le demandeur.

- Les pièces administratives et financières suivantes :
 - Une fiche technique du film précisant l'étape d'avancement du projet ;
 - Une lettre motivant la demande de subvention chiffrée,
 - Un budget prévisionnel,
 - Un plan de financement,
 - Un état détaillé des dépenses prévisionnelles en Bretagne,
 - Une copie du contrat de cession signé avec l'(les) auteur(s) et/ou le(s) réalisateur(s),
 - Pour un projet d'adaptation, l'autorisation de l'ayant-droit de l'œuvre originale concernée.
 - Un R.I.B. de la société de production ou de l'association,
 - En cas de coproduction, la copie du contrat de co-production,
 - Pour les sociétés : un extrait K-Bis de moins de trois mois,
 - Pour les associations (première demande, ou si modifications) : insertion au Journal Officiel, ou récépissé de déclaration de modification, statuts mis à jour, le PV de la dernière AG, liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.
 - Toutes autres pièces jugées utiles par le demandeur